

Le mécanisme Redd inefficace au Congo

► Un entretien avec *Theodore Trefon*

Le bassin du Congo abrite le bloc forestier tropical et contigu le plus vaste après l'Amazonie. Theodore Trefon, chercheur au Musée royal d'Afrique centrale, est très sceptique vis-à-vis du fonctionnement au Congo du mécanisme Redd, créé en 2008 et qui vise à « la réduction des émissions de carbone liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement », et de son dérivé, le Redd+¹.

allons vous verser une compensation pour cela ». Mais en Afrique centrale, les parcelles familiales ne dépassent pas souvent un hectare. Cela signifie que le processus de négociation dans le cadre du Redd implique le versement d'une compensation à chaque famille ou à chaque clan dans chaque village. Ce n'est pas réaliste !

DS : *Donc, la stratégie du Redd ne marche pas en RDC ?*

Défis Sud : *Il y a beaucoup de problèmes avec les mécanismes de compensation, spécialement en RDC. Pourquoi ?*

Theodore Trefon : *L'idée c'est qu'un fonds international va donner de l'argent à des gouvernements pour encourager leurs habitants à changer leurs habitudes en matière de déforestation, comme l'agriculture itinérante sur brûlis, principale technique agricole et principale cause d'exploitation des forêts en Afrique centrale.*

Mais en Afrique centrale, les choses fonctionnent différemment des endroits où le Redd peut fonctionner comme au Costa Rica car il y a un État fort qui a été capable de transformer la forêt tropicale en parcs naturels afin que les touristes nord-américains puissent observer les oiseaux. Et ils savent que cette forêt a davantage de valeur que comme forêt vivante que comme forêt morte. Ensuite, le système foncier est fondamental. Au Brésil, on trouve de grands propriétaires terriens. Vous pouvez leur dire : « *Nous voulons préserver un vaste étendue de territoire que vous voulez transformer en pâturages pour produire du bœuf pour les hamburgers de McDonald's. Et nous*

1 : L'ajout du « + » correspond à la prise en compte de l'augmentation des stocks de carbone, par exemple via des pratiques sylvicoles adaptées ou des plantations. Son principe est rémunérer les pays en développement et émergents via des contributions des pays industrialisés, par le biais d'un marché ou d'un fonds.

« Comment faire fonctionner un projet mal conceptualisé ? »

TD : *Non. Impossible ! Parce qu'en premier lieu, vous avez besoin d'un État fort. Et deuxièmement, que vont manger les gens si vous leur dites de ne pas abattre la forêt en pratiquant l'agriculture sur brûlis ?*

DS : *Il n'y a pas d'alternative à cette pratique ?*

TD : *En RDC, 65 % de la population est rurale et la politique agricole manque cruellement de soutien. L'agriculture absorbe moins de 1 % du budget national. Alors, si vous n'avez même pas de politique agricole, comment allez-vous changer les habitudes des paysans ? C'est un processus à très long terme qui requiert des investissements très importants, également en infrastructure routière, pour engendrer une agriculture intensive.*

Il y a quelques projets pilotes. Mais on parle d'un pays de la taille de l'Europe occidentale dont les trois quarts de la superficie sont couverts par la forêt tropicale. Vous devez aussi prendre en compte la dimension politique. Bien sûr, le ministère de l'Environnement dit : « *Donnez-nous l'argent du Redd, on va faire les études pilotes et on verra bien.* »

Theodore Trefon

est chercheur au Musée royal d'Afrique centrale et professeur à l'École régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et des territoires tropicaux (Eraift, dont le siège est à Kinshasa.)

Mais le Redd requiert aussi un État... honnête. Et quelle est la capacité des administrateurs congolais et des ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Intérieur qui gèrent le foncier, de mettre en œuvre un mécanisme tellement complexe que personne ne le comprend vraiment ?

DS: Les bailleurs qui ont inventé le Redd, admettent-ils qu'il ne fonctionnera pas en RDC ?

TD: Ils sont dans une position difficile. On doit agir, car entre 15 et 20 % du changement climatique résulte de la déforestation. Le bassin du Congo compte alors par sa taille. Récemment, j'ai participé à une rencontre avec le ministère de la Coopération au développement belge et avec le nouveau facilitateur du partenariat pour le bassin des forêts du Congo (CBFP) soutenu par l'UE et US Aid principalement. Ils sont de plus en plus sceptiques envers la mise en œuvre du Redd en Afrique centrale.

DS: Comment alors faire fonctionner ce Redd ?

TD: Ce n'est pas évident. Comment faire fonctionner quelque chose qui n'est pas bien conceptualisé ? On ignore encore beaucoup de choses parce que, si vous voulez verser des compensations à un pays pour sauvegarder ses puits de carbone, vous devez d'abord savoir combien de carbone il recèle. Or, on est encore dans la phase des études pilotes pour l'évaluer, à un moment où le marché du carbone est en plein désordre. Autre considération : le Redd suit la même trajectoire que d'autres stratégies visant à la promotion de moyens de subsistance alternatifs. Il y a 20 ans, les ONG de conservation, souhaitant mettre fin à la filière de la viande de brousse, ont encouragé l'apiculture, les étangs piscicoles et la valorisation des produits forestiers non ligneux, ainsi que l'amélioration de la commercialisation. Mais aucune de ces stratégies alternatives n'a fonctionné car les paysans sont très malins. Ils vont s'engager dans une activité économique nouvelle sans pour autant abandonner les anciennes comme la production de charbon de bois (makala) ou la chasse pour vendre de la viande de brousse. J'ajoute que le Redd est un mécanisme de compensation, conceptuali-



A proximité de la forêt de Mayombe, au Congo.

sé au Nord sans que n'aient été nécessairement consultées les parties prenantes des pays concernés qui ne maîtrisent pas de quoi il s'agit. De plus, au Congo, le ministère de l'Environnement est marginalisé par rapport à celui des Mines ou ceux d'autres activités très destructrices de la forêt. On est aussi face à un énorme paradoxe : l'objectif principal de l'aide publique au développement est la réduction de la pauvreté et celle-ci est directement liée à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Créer là un système Redd pourrait avoir un effet pervers sur la sécurité alimentaire.

« Le Redd requiert un État fort et homogène. »

DS: Sauf si l'on introduit des techniques culturelles durables !

TD: Cela peut marcher dans des poches où l'aide publique du Nord est présente. Mais sur l'ensemble du territoire, c'est peu réaliste. Autre problème : les cartes de l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale montrent que la déforestation se produit autour des villes et le long du fleuve. Mais dans la Cuvette centrale, où la densité est inférieure à 10 habitants au km², ces personnes ont pratiqué l'agriculture sur brûlis pendant des millénaires sans détruire la forêt ! Le Redd est

une politique nationale. Mais où doit-on l'appliquer ? Idéalement dans les zones les plus densément peuplées mais on ne peut imaginer améliorer la production agricole sans vrai système de transport, sans politique énergétique et sans stratégie combinant les productions agricole et minière. Or, il n'y a pas de stratégie nationale de zonage en RDC !

DS: On met souvent en cause les charbonniers. Si on veut trouver une alternative à cette façon de produire de l'énergie, il faut se préoccuper de leur reconversion, non ?

TD: Il y a 400 000 personnes dans la filière du charbon de bois en RDC. Que vont-ils devenir ? Et puis, il n'y a pas de stratégie alternative. Je reviens de Goma, sur le lac Kivu. Côté rwandais, on trouve des infrastructures pour la production de gaz méthane, mais les Congolais n'en ont pas. Du coup, la ville de Goma, un million d'habitants va puiser le makala dans le parc des Virunga. On ne peut pas sauver le parc si on ne peut pas faire ce que font les Rwandais pour produire de l'électricité à partir du méthane. Moralité : le Redd ne marchera pas sans vision holistique ; les douze dernières années d'efforts visant à reconstruire l'État de la RDC montrent qu'il n'y a pas un schéma directeur qui voit ces grands problèmes d'une manière homogène. ■

Propos recueillis par François Misser